# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LISBET, Éditeurs-Propriétaires.

Bureaux—No. 73 rue du Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 24 NOVEMBRE.


Nous avons eu le plaisir d'être présentés aux docteurs Jordan et Jacques, de New-York, qui ont le projet d'ouvrir, sous peu, un musée d'anatomie dans notre ville. Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet qui intéresse à un haut degré le monde scientifique.

VINS ROUGES ET VINS BLANCS. — Il n'est pas de gourmets qui n'aime à la folie le vin de Château Bellevue, d'Amboix, le vin blanc (entre deux mers) de A. Besse. M. J. Mandin vient d'en recevoir de grandes consignations par le vapeur *Memphis*, de Bordeaux, et dès les offre de confiance au public. On voit aussi dans son magasin, rue Decatur 183, autrefois Vieille-Levée, des caisses de la fameuse liqueur L'ERMITE, de Bordeaux, dont la réputation en bien peu de temps a traversé le monde et qui a pris sa place parmi les meilleures liqueurs connues. Voyez l'annonce.

NOUVEAUTÉS.—Nous recommandons à l'attention des dames l'annonce de A. Brubenu & Cie, rue de Chartres No. 12, qui ont reçu un des plus beaux stocks de modes qu'on puisse voir en cette ville. Ce stock consiste en chapeaux de dames, fillettes et enfants, en fleurs, rubans, velours, dentelles, soieries, garnitures, bonnets tout garnis, importés de Paris, et autres nouveautés et modes du genre le plus brillant et le plus élégant. Prix très raisonables.

FUSILS.—Mardi 26 novembre 1872, à 10 heures et demie, au No. 60 de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et la Vieille Levée, Placide J. Spear, encanteur, vendra sans limite 2000 fusils anglais à deux coups, et des fusils à aiguille et à deux coups de M. Lafaucheux. L'attention de la ville et de la campagne est appelée sur cette vente. Des conditions favorables seront faites à la vente.

CRAVATES, NŒUDS, GANTS NOUVEAUX, ETOFFES, ETC.—Nos lectrices apprendront avec intérêt que la maison J. Turcotte, de la rue du Canal, No 158, vient de déballer un fort beau choix de cravates et nœuds en soie de couleurs diverses, des genres les plus nouveaux, des célèbres gants nouveaux en chevreau, d'étoffes pour robes, à très bon marché, et articles de ménage.

VINS FINS.—Voulez-vous boire du Chablis, du Beaune, du Volney, du Pommard, du Macon et de tous autres vins de Bourgogne? Voulez-vous boire du Château St-Brice, du Domaine-Charlot, du Haut Barsac, du Haut-Sauternes et de tous autres vins blancs de Bordeaux? Voulez-vous boire du St-Estephe, du St-Julien, du Margaux, du Lafite et de tous autres vins rouges de Bordeaux? Voulez-vous boire du champagne Impérial, du Carte Noire, du Carte d'Or et vous approvisionner de toutes sortes d'excellentes conserves? Allez au magasin de MM. Bercier et Renne, rue Tchoupitoulas No 5, et vous y trouverez toutes ces bonnes choses à des prix très modérés.

SALON IMPÉRIAL.—Ce salon, si connu, rue de la Commune, 134, entre les rues Camp et St. Charles, continue à servir des vins et des liqueurs de premier choix à ses qu'un lunch abondant, soigné, et très varié, tous les jours, de 10 heures et demie du matin, à l'heure de l'après-midi. Les mets qui composent ce lunch sont très fins et très recherchés.

AUX CHASSEURS.—M. F. Charleville, 55, rue St-Charles, vient de recevoir de Liverpool, par les navires *Arbitrator* et *St. Louis*, un quatrième envoi de fusils de chasse, ancien et nouveau système. Ces armes, faites expressément pour lui, sortent des premières fabriques d'Angleterre. M. Charleville invite ses amis et le public à venir les examiner. Il les vend à des prix réduits que tout le monde en est surpris. On trouve, en outre, au No 55, rue St-Charles, toute espèce d'articles de fantaisie pour chasseurs, des capsules, des cartouches, ainsi que la célèbre poudre—*Lovesmith Eagle Duckting*—reconnue d'un commun accord comme la plus forte qui existe.

☞ Nous apprenons avec plaisir que M. Mathieu, propriétaire du célèbre café « BISMARK, » au N. 42 de la rue Royale, a engagé une troupe tyrolienne qui y fera ses débuts prochainement. Nous souhaitons à M. Mathieu le plus franc succès.

A LA BOTTE ROUGE. — On trouvera des chaussures de tout genre et de toute grandeur, bien confectionnées et à très bon bon marché, au magasin ayant pour enseigne « A la Botte Rouge, » au coin des rues Dauphine et Dauphine, tenu par John G. Wagner.

VINS ET LIQUEURS. — Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce de la maison Thos. H. Handy & Co., rue Royale, 14 et 16, qui a en magasin et à vendre, du brandy Sazerac, du vieux Sherry, du vieux whiskey Bourbon et du whiskey de seigle, de l'absinthe, du kirsh, du champagne de l'Ecluse, du porter, de la bière, etc., etc. Les liqueurs de cette maison sont excellentes et nous ne craignons pas de les recommander à tous les gourmets.

### ANGLETERRE.

La magistrature anglaise vient de faire une nouvelle perte. Il y a quelques semaines, le juge Wills mettait fin à ses jours dans un accès de marasme, causé par un excès de travail. Cette fois, c'est Lord Penzance qui est obligé de renoncer à ses fonctions par suite de la fatigue précédente résultant de l'excessif besoin que lui a causée la présence de la cour pour les divorces et des testaments. Lord Penzance n'a que cinquante-six ans, et sa démission est une perte irréparable pour la justice de son pays. On compte qu'il faudra au moins deux magistrats pour le remplacer.

La chambre de commerce de Manchester avait envoyé une députation à Londres pour conférer avec lord Granville et lui soumettre ses objections contre le nouveau traité commercial projeté entre la France et l'Angleterre. Nous trouvons dans les journaux anglais le texte du rapport fait par ces gens envoyés à lenr mandants. Ce document dit, en parlant des spécialisations faites au cours de l'entretien par le ministre britannique : "Voici quelle paraît être la série de faits et d'idées qui ont influencé le gouvernement anglais dans la négociation de cette affaire. Le gouvernement semble avoir considéré que la prévision exprimée par M. Colden que son traité tendrait à resserrer encore les liens de bonne intelligence et d'intérêt mutuel établis entre les deux pays, a été assez complétement réalisée pour rendre la brusque terminaison de ces relations désirable et spécialement importune dans l'état présent de la politique française. Il a en outre pensé que M. Thiers avait fait de sa position personnelle et de nombreuses concessions depuis l'époque de la dénonciation, que conformément à l'avis de nombre de chambres de commerce influentes, il était d'une bonne politique et de l'intérêt du commerce de continuer le nouveau traité." Le rapport résume ensuite en ces termes les conditions de la nouvelle convention : "Les tarifs du traité demeurent en vigueur avec l'addition du droit de balance équivalant aux taxes payées sur les matières brutes par les industriels français. L'Angleterre sera replacée dans la position qui était assurée à son commerce maritime par la loi du 19 avril 1860, maintenant abrogée en France. Elle reprend sa propre liberté relativement à elle et toutes autres importations et exportations, la manière de décider des différends qui s'élèvent en douane sera réformée tant en ce qui concerne la classification que ce qui a trait à la valeur. La France aura la faculté d'augmenter les droits sur toute branche d'industrie, en donnant avis six mois d'avance et en obtenant le consentement des autres puissances qui ont des traités avec elle. La durée du traité avec l'Autriche, le 1er janvier 1877, après quoi l'Angleterre sera favorisée, qui serait accordé par tout traité subséquent."

—Petit tableau à l'usage des aspirants académiciens.

Voici l'âge de quelques uns des membres de l'Académie française :

| | | |
|---|---|---|
| MM. Guizot..... | né en 1787 | 85 ans |
| Thiers..... | né en 1797 | 75 ans |
| Remusat..... | né en 1797 | 75 ans |
| St-Marc Girardin | en 1801 | 71 ans |
| Victor Hugo..... | en 1802 | 70 ans |
| Dupanloup..... | en 1802 | 70 ans |
| Legouvé..... | en 1807 | 65 ans |

—Dumanet lit le dernier discours de M. Charles Blanc sur la vêtement et la taille des femmes — S'écrasant au tambour-major :

— Sacré, votre respect, sergent, qu'est-ce cela peut bien vouloir dire que la taille moyenne de la femme : elle est d'un vingt-deuxième plus petite que celle de l'homme.

—Mon pauvre Dumanet, cela signifie absolument qu'il faut vingt-deux gaillardes pour faire un tambour-major.

### Les Expériences.

—Au ministère de l'agriculture et du commerce, on a fait faire plusieurs projets de réformes intéressant l'hygiène publique. Il en est un qui, sans doute, sera adopté (*Soir de Paris*, 21 juillet).

L'école de pharmacie et la commission de chimistes sont chargés d'examiner, d'analyser les recettes secrètes, les poudres, les pommades, les vins, les teintures pour cheveux, les pilules, les boissons, etc., qui se débitent à Paris en grande quantité, au détriment de la pharmacie.

Un de ces produits dont la composition est connue a déjà été saisi.

Il n'y a que les personnes ayant fait des études spéciales, comme les chimistes et les pharmaciens, que la loi autorise à pénétrer dans les drogues, des vins, des boissons, des pommades, etc., à l'usage interne ou externe.

Un règlement à intervenir réprimera les abus existants et préjudiciables à la santé publique. Déjà douze individus prévenus d'avoir fabriqué et vendu des vins et autres liquides pharmaceutiques sont assignés en police correctionnelle.

Un récent relevé statistique des empiriques de Paris les classe ainsi par la profession qu'ils exerçaient avant de spéculer sur la crédulité publique :

Perruquiers-coiffeurs, 89 ; garçons de magasin chez des droguistes ou des herboristes, 61 ; officiers de santé, 40 ; marchands de vin, 27 ; bouchers, 7 ; charcutier, 1 ; cordonniers, 4 ; administrateur de journal, 1 ; hommes de lettres, journalistes, 3 ; charbonnier, 1 ; actrices, acteurs, 3 ; ex-agents de police, 5.

—M. Fournier de Saint-Amant vient de mourir au château d'Hydra, près d'Alger. C'était un habile joueur d'échecs ; il avait succédé, au café de la Régence, à La Bourdonnais.

M. de Saint-Amant a collaboré successivement au *Globe*, au *Temps* (1840), à la *Presse*, à la *Liberté*, etc. ; il a fondé le *Palamède*, journal des joueurs d'échecs

En 1848, le gouvernement provisoire l'avait nommé gouverneur des Tuileries.

—Nous lisons dans le *Courrier de Meurthe et de la Moselle*, sous la date du 5 novembre :

Hier a eu lieu, à Nancy, l'audience solennelle de rentrée des tribunaux. Le substitut du procureur général, M. Adam, qui a prononcé le discours d'usage, a parlé de trois magistrats lorrains devenus sortes des sceaux, MM. Olivier de Serres, Régnier et Henrion Depansey. Ce discours a été très goûté par l'auditoire ; on a remarqué surtout l'anecdote suivante pleine d'à-propos

Pendant les fêtes de la Fédération, Régnier félicitait Mirabeau des services qu'il avait rendus à la patrie, ajoutait : La Révolution est finie ! — Et Mirabeau de répondre en secouant la tête : "Quand un pays a été aussi profondément remué que celui-ci, il en a encore pour quatre-vingts ans avant de se remettre !" C'était presque une prophétie, a ajouté M. Adam, en exprimant l'espoir qu'elle se vérifiera jusqu'au bout, et que la révolution du 4 septembre sera la dernière de nos révolutions.

Ici sa voix a baissé, et il a lu avec une émotion visible le passage suivant :

ACCUSATION DE PLAGIAT.— Nous lisons dans la *République française* :

"Un petit journal de Nîmes, *Nemausa*, soulève un incident qui peut devenir piquant, s'il ne repose pas sur une illusion.

"Un poète nimois, M. Alexandre Ducros, lisait, il y a quelque temps à ses amis, une pièce en vers intitulée le *Gui de Chêne* ; les auditeurs lui en firent de chauds compliments, mais lui reprochèrent d'avoir, dans sa cinquième scène, reproduit le motif du *Passant*. Or, il y a cinq ans passés, paraît-il, que le *Gui de Chêne* dort dans les cartons du Théâtre Français, où il avait eu un succès de lecture.

"Ici nous laissons la parole à *Nemausa*."

Vers le même temps, Mlle Agar allait débuter au Théâtre Français. M. Ducros demanda à la grande tragédienne la faveur de lui lire sa poésie, dans laquelle il lui destinait un rôle.

Rendez-vous fut pris et un jour, à l'heure fixée, le poète, armé de son manuscrit, se présenta chez la tragédienne.

Il lut sa pièce.

Mlle Agar n'était pas seule, il y avait dans son salon plusieurs personnes, entre autres un jeune homme. Il la pièce lue, le jeune homme fit de grands compliments à notre ami A. Ducros, puis prit congé de la société en emportant avec lui les félicitations et l'adhésion de Mlle Agar pour le rôle qui lui était destiné.

Plusieurs mois après, on annonçait le *Passant* à l'Odéon.

Le jeune homme qui avait complimenté Ducros chez Mlle Agar était Coppée, l'auteur du *Passant*.

Avant de prononcer nous attendons une réponse de M. Coppée.

—On mande d'Athènes au *Times* que la jeune fille chantée par lord Byron, sous le nom de *The Maid of Athens*, vit encore, qu'elle est très avancée en âge et dans une situation fort précaire.

Le journal sollicite même une collecte pour lui venir en aide. La *Nouvelle Presse libre* y joint quelques détails biographiques.

En 1859, dit ce journal, Théresa, la *Fille d'Athènes*, de lord Byron, était encore une beauté éclatante, mariée depuis peu à un jeune Anglais, qui était venu se fixer en Grèce. M. Black donnait des leçons d'anglais dans la maison du comte d'Armansperg, qui le fit nommer dans la suite chef de la police d'Athènes. Après la mort de son protecteur, il perdit sa place et vécut en cette ville, comme professeur de langues. On n'entendait jamais parler de Théresa Black, qui se montrait rarement en public ; quand elle sortait, son visage était toujours voilé.

Le rogue du nouveau prince de Serbie, Milan VI, s'inaugure sous de bons auspices. Nous lisons en effet dans l'*Orient* qu'une Exposition générale d'agriculture vient d'être ouverte à Kragujewacz.

Cette Exposition, la troisième de ce genre, a pour devise ces mots : "Honorez le paysan, parce que la charrue ouvre la voie à la civilisation."

C'est la Société d'agriculture qui l'a organisée. Il y figure 1272 objets divers et 30 espèces d'animaux.

Le beaux échantillons de maïs ont été fournis par 238 exposants. Le plus beau blé de ce genre vient du district de Jagodina. Les exposants ont envoyé des haricots de la canne à sucre ; 21, des pommes de terre.

En outre, l'Exposition renferme de nombreux échantillons de cocons, de soie écrue, de cire, de miel, de tabac, et de différents fruits. Il n'y manque pas de porcs, de bœufs, de vaches et de chevaux.

Les districts de Belgrade, de Pozarev et de Kragujewacz sont les plus richement représentés à l'Exposition, que le prince Milan IV est venu visiter le jour même de l'ouverture.

—C'est le 12 novembre qu'a dû commencer à Moscou le fameux procès de Krasselow, c'est à dire de la célèbre société secrète de Nijni-Novgorod, dont les principaux membres ne trouvèrent rien de mieux, pour subvenir à leurs dépenses, que d'installer une fabrique de fausse monnaie.

Il n'y a pas moins de *quatre cents* prévenus, parmi lesquels se trouvent compromis gravement deux riches personnages, qui occupèrent sous le règne de l'empereur Nicolas des charges importantes à la cour.

Le nombre des individus arrêtés est de *deux cent quatre-vingt-dix* : dix sont en liberté sous caution ; quant aux autres, ils ont cru prudent d'aller attendre le résultat de leur procès dans une autre patrie que la leur.

—Le *Diario*, de Barcelone, du 31 octobre, donne les détails suivants sur l'assassinat commis en cette ville sur M. Puig y Llagostera, ancien député aux Cortès constitutionnelles :

M. Puig se trouvait, dans l'après-midi de la veille, avec un ami, dans un magasin de la rue de Bogueria, près de l'Arc de Remedio, lorsque, à sa sortie de l'établissement, il fut accosté par un individu qui se jeta sur lui et lui plongea son poignard dans le cœur.

L'agresseur prit aussitôt la fuite vers la calle de la Libertad; poursuivi de près, il fut arrêté par l'alcade et la garde municipale.

Quant à M. Puig, qui conservait encore le poignard dans le dos, il se dirigea vers sa maison, soutenu par son ami, où on lui fit un premier pansement.

Le président de l'audiencia délégna de suite un juge à la maison du blessé pour recevoir ses déclarations.

Le poignard qui avait servi au crime fut examiné. La lame avait une longueur de vingt centimètres et était couverte de sang.

Les médecins appelés pour panser la blessure l'ont jugée fort grave et on craint que le poumon ait été atteint.

Ce crime a produit une douloureuse et profonde impression dans toute la ville.

Dans la soirée, l'état de M. Puig a présenté une gravité sans cesse croissante. Croyant sa fin imminente, il se réconcilia avec Dieu et remplit dernière sa remplit après il fit venir un notaire, auquel il dicta son testament.

Le docteur Latamandi reste près de lui toute la nuit.

Le même journal, dans son édition de l'après-midi, donne les nouvelles suivantes du malade :

L'état de M. Puig n'était pas, ce matin, aussi grave; vers trois heures du matin, il était très agité; mais à partir de cette heure, on a remarqué les symptômes d'un mieux général, et l'on a commencé à espérer que la blessure n'était pas mortelle.

La lame du poignard a glissé entre les fausses côtes au lieu d'arriver au cœur. La plèvre seulement paraît avoir été atteinte; l'on doute même que le fer ait pénétré dans le poumon.

Le *Diario* du 1er novembre ne donne aucune autre nouvelle du malade.

—La Jolie madame X..... va être exproprié.

Elle arrive l'autre jour tout en larmes dans les bureaux de la Préfecture de la Seine.

— Ah ! monsieur, dit-elle à l'employé qui la reçoit, cette maison, j'y suis née, mon père et ma mère y sont morts ; mes petits enfants y sont vu le jour. J'espérais avoir même plus tard.

— Rassurez-vous, madame, lui répondit-il, le bureau exproprie avec son plus aimable sourire, on ne commencera la démolition de votre immeuble que dans deux ans !

—Copié à la vitrine d'un marchand de cheveux :

CHEVEUX POUR MARIÉE.
(On loue pour une nuit.)

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

On parle beaucoup, depuis quelques jours, du grand bal de société qui doit être donné demain pour inaugurer la nouvelle salle construite par la Loge de la Parfaite Union. Le succès promet d'être très brillant. Il paraît, nous a-t-on dit, donné cette invitations de laissez-et beaucoup de personnes qui désiraient en obtenir, seront dû être désappointées. La nouvelle bâtisse que la Loge a fait construire sur la façade de son vaste terrain, rue des Remparts, a fort bon aspect à l'extérieur, et elle a l'avantage inappréciable d'offrir une salle spacieuse et bien aérée pour les bals et les concerts que l'on désirera donner dans la Second District. Nous ne manquerions donc trop féliciter les membres de la Loge de l'heureuse idée qu'ils ont eue en accomplissant cette importante amélioration.

Nous adressons nos remerciements au comité du bal pour l'invitation qui a été adressée aux rédacteurs de l'*Abeille*.

BAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE JEFFERSON.—Cette Société dont donner le samedi, 30 novembre, dans la salle des Odd-Fellows, son grand bal anniversaire, paré et masqué. Voilà une excellente occasion pour les amis de la vieille gaîté gauloise d'inaugurer la saison des bals masqués. Nos remerciements aux directeurs pour les invitations adressées à l'*Abeille*.

Nous avons reçu des billets d'invitation de la Compagnie des pompes à incendie "Louisiana No 2", nous priant de prendre part au banquet qui sera donné demain soir à sept heures, à la salle de cette Compagnie, située au coin des rues Carondelet et Perdido, pour célébrer l'anniversaire de sa fondation. Nous remercions les officiers et les membres de cette Compagnie d'élite.

Le club "Shakespeare", un des plus riches et certainement un des mieux composés de notre ville, a fait de grands préparatifs pour recevoir dignement, mardi soir, à titre de confrère, M. Ben De Bar, le directeur-propriétaire du théâtre St. Charles, un artiste d'un talent, sérieux.

Nous sommes invité à faire partie du petit nombre des élus qui seront appelés à se réunir mardi soir à neuf heures, dans la salle élégante et spacieuse de ce club, située au coin des rues Dryades et Canal.

La soirée de samedi prochain, le 30 courant, promet d'être brillante, s'il faut en juger par les fêtes qui sont annoncées pour cette époque.

Trois grands bals travestis auront lieu, ce jour-là, et les amateurs des plaisirs de ce genre n'auront que l'embarras du choix entre le bal donné par l'Association de bienfaisance des commis, dans la salle de l'Exposition, le bal donné par la Loge de la Louisiane, dans la salle de la Parfaite-Union, et le bal donné par le Club de la Concorde des Jeunes Gens, au "Deutsche Hall."

Nous avons reçu des billets d'invitation pour chacun de ces bals et nous remercions en même temps les membres des trois clubs qui nous les ont adressés.

Monseigneur Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, se rendra aujourd'hui à quatre heures de l'après midi, à l'Eglise de Gretna, en-dessus d'Algier, pour donner la confirmation aux jeunes garçons et aux jeunes demoiselles qui se sont préparés pour cette cérémonie importante du catholicisme.

LE PROCHAIN CONCILE PROVINCIAL.—Dans une lettre pastorale et mandement de l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans, publié hier dans le *Propagateur*, Mgr. Perché, pensant qu'il était de son devoir de donner un avis à la série des conciles provinciaux, interrompus depuis bientôt seize ans, a convoqué un concile provincial pour s'ouvrir solennellement dans l'Eglise Métropolitaine, le 12 janvier prochain.

"Les conciles provinciaux, dit le mandement, n'ont point à prononcer de décisions dogmatiques..... Ils proclament avec une nouvelle autorité les décisions déjà promulguées par le chef de l'Eglise. Et en outre, il est de leur devoir de prémunir les fidèles de leur province contre les erreurs plus répandues dans le milieu auquel ils vivent, et qui, par la même, sont plus dangereuses pour eux, et pourraient plus facilement altérer la pureté de leur foi."

FOIRE AU PROFIT DE L'ASILE DU BON PASTEUR.—Une foire au profit de l'Asile du Bon Pasteur s'ouvrira au Masonic Hall, jeudi, 28 du courant. Cette bonne œuvre se recommande d'elle même, parce qu'il n'est pas d'établissement religieux plus utile, à tous les points de vue, que celui qui a pour but de retirer du désordre et de la fange les malheureuses femmes qui y sont tombées. Voici ce que dit de cette œuvre Mgr. Perché dans une lettre qui vient d'être livrée à la publicité :

"Indépendamment de l'intérêt que je porte à toutes nos communautés religieuses, dont j'apprécie les services, je m'intéresse particulièrement à notre Couvent du Bon Pasteur, parce que j'ai contribué, il y a une quarantaine d'années, à donner à cet ordre religieux une organisation nouvelle, qui fut approuvée par le Souverain-Pontife, Grégoire XVI, et qui permit de fonder de nouvelles maisons dans toutes les parties du monde catholique; en sorte que je console toutes les maisons établies en vertu de cette organisation nouvelle, comme étant le fruit d'une œuvre à laquelle j'ai activement travaillé.

Aussi suis-je sensiblement peiné de voir que notre maison du Bon Pasteur de la Nouvelle-Orléans n'est pas aussi connue qu'elle devrait l'être, qu'elle n'est pas appréciée comme elle le mérite, et qu'elle n'est pas soutenue comme j'avais droit de l'espérer.

Les huit jours d'autant plus blessé, qu'il semble qu'il y ait parti pris et manque de vouloir, puisque beaucoup de personnes pourraient être utiles à cette maison sans s'imposer un surcroît de dépenses, les ouvrages qui sont du ressort des femmes, tels que lavage, couture, s'exécutant là même et à aussi bon marché que n'importe dans quel autre endroit.

" J'approuve donc et je bénis le zèle que vous manifestez pour cet établissement qui m'est si cher et qui est si précieux.

✠ N. J. PERCHÉ,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

De riches présents ont été faits aux Sœurs du Bon Pasteur pour la fête du 28. La plupart de ces objets seront adjugés à celles de certaines compagnies ou personnes désignées qui recevront le plus de votes, moyennant une légère contribution. Nous signalerons entr'autres, une magnifique couverture en laine brodée par les Sœurs pour voiture de médecin. La couverture sera adjugée à celui des cinq médecins suivants, savoir: MM. A. Capdeville, J. Jones, S. Cheppin, Krickell et Holtday, qui recevra le plus de suffrages. Cinque vote coûte 50 cents, et il circule déjà des livrets de vote dans toutes les parties de la ville. Les amis de chacun des médecins nommés se sont déjà mis en campagne, et la lutte promet d'être extrêmement vive. Tant mieux, puisque le résultat doit en être si avantageux à une œuvre éminemment méritoire.

Nous rappelons à nos lecteurs, que c'est demain, à onze heures du matin, que le procès intenté par le sénateur Kellogg contre le gouverneur Warmoth, pour mépris de cour, sera continué devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, présidée par le juge Durell.

Le président de l'audiencia délégna de suite un juge à la maison du blessé pour recevoir ses déclarations.

Le poignard qui avait servi au crime fut examiné. La lame avait une longueur de vingt centimètres et était couverte de sang.

Les médecins appelés pour panser la blessure l'ont jugée fort grave et on craint que le poumon ait été atteint.

Ce crime a produit une douloureuse et profonde impression dans toute la ville.

Dans la soirée, l'état de M. Puig a présenté une gravité sans cesse croissante. Croyant sa fin imminente, il se réconcilia avec Dieu et remplit dernière sa remplit après il fit venir un notaire, auquel il dicta son testament.

Le docteur Latamandi reste près de lui toute la nuit.

Le même journal, dans son édition de l'après-midi, donne les nouvelles suivantes du malade :

L'état de M. Puig n'était pas, ce matin, aussi grave; vers trois heures du matin, il était très agité; mais à partir de cette heure, on a remarqué les symptômes d'un mieux général, et l'on a commencé à espérer que la blessure n'était pas mortelle.

La lame du poignard a glissé entre les fausses côtes au lieu d'arriver au cœur. La plèvre seulement paraît avoir été atteinte; l'on doute même que le fer ait pénétré dans le poumon.

Le *Diario* du 1er novembre ne donne aucune autre nouvelle du malade.

Hier matin, vers une heure et demie, un incendie s'est déclaré dans une maison à deux étages, située au coin des rues Desligny et Palmyre, et appartenant à M. Lassell. Elle était occupée en premier lieu par M. Bennett, qui y tenait un magasin de meubles, et en second lieu par le propriétaire, M. Lassell.

Le bâtiment a été complétement détruit, malgré l'héroïque manœuvre des pompiers. On ignore encore quelle a été l'origine de cet incendie.—Les pertes de M. Lassell sont estimées à $6000, environ, et sont couvertes par une assurance de $5000 à la compagnie des Marchands.—Les pertes de M. Bennett sont évaluées à $2000, et ne sont que partiellement couvertes, nous dit-on, par une assurance de $1000 à la compagnie du Germania, et par une autre assurance de $700 à la compagnie "New Orleans Mutual."

Un autre incendie s'est déclaré hier matin vers neuf heures, au premier étage d'une maison située au No 28, de la rue Sixième, appartenant à M. John Hainey et habitée par M. John Sweeney.

Le feu a été promptement éteint, avant qu'il y eut des pertes sérieux. Les pertes sont évaluées à $150.

Une blanchisseuse du nom de Ellen Harris, demeurant au coin des rues Chartres et Conti, a, paraît-il, les mêmes dispositions que le trop célèbre Butler à l'égard de l'argenterie de son prochain. Elle a été arrêtée hier après-midi par l'officier Flanagan, accusé d'avoir volé quatre cuillers et quatre fourchettes en argent. Elle n'est pas encore arrivée, comme on peut le voir, à la hauteur de son maître.

Un homme du nom d'Addison James a été arrêté hier par la police, accusé par Marguerot Sunder de lui avoir volé $4 en monnaie courante, un matin qu'elle conduisait seule une charrette dans un quartier isolé de la rue du Canal.

Vendredi soir vers 9 heures MM. Hertch et Hogan reconduisaient chez lui un de leurs amis nommé Jake Wagner, qui s'était égaré dans les rues du Second District, lorsque tout à coup, et qui faisait en marchant les zigzags les plus compliqués, lorsque celui-ci en se retournant tout à coup, a tiré un coup de poignard de sa poche et lui en a porté plusieurs coups. MM. Hertch et Hogan, nous dit-on, sont tous les deux grièvement blessés; quoique le chirurgien qui les a pansés déclare que leur vie n'est pas en danger.

*TEMPÉRATURE.*—23 novembre 1872.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 A. M..... | 47 | 8 |
| 12 M..... | 62 | 17 |
| 3 P. M..... | 66 | 19 |
| 6 P. M..... | 58 | 14 |

## DÉPÊCHES
### Télégraphiques
### TRANSMISES A L'ABEILLE

#### EUROPE.

Londres, 23 novembre—*On a fait courir* le bruit que le roi Amédée était mort, mais un rapport officiel dit qu'il est mieux.

**L'approbation par M. Thiers du plan de centre-gauche.**

Paris, 23 nov—Il est connu que Thiers endosse le plan récemment proposé par le comité du centre-gauche pour la formation de la seconde Chambre de la Législature nationale. Il favorise aussi un règlement quelconque des relations entre les départements législatif et exécutif du gouvernement. Quant aux questions de la politique générale dans les affaires intérieures de la République, Thiers adhère aux principes conservateurs exposés par lui dans son dernier message à l'Assemblée.

On n'a discuté aucune question nationale hier, dans l'Assemblée. On ne sait encore rien des décisions du comité pour la rédaction de l'adresse en réponse au message de Thiers. M. Thiers a exposé pleinement ses vues à la séance d'hier. Après sa sortie, le comité a eu une conférence sur les professions de foi du Président.

Londres, 23—Un Fénian ayant demandé au juge de retirer les sommations à lui faites attendu que ces sommations pourraient nuire à son avenir en Amérique où il avait l'intention d'émigrer, le juge répondit qu'aucun d'être mal vu en Amérique à cause de cela, il serait plutôt regardé comme un martyr et aurait les honneurs d'un dîner public. En conséquence le juge a rejeté la demande.

Les grands vents règnent encore sur les côtes d'Angleterre et la marine a beaucoup souffert dans le voisinage de Devonport.

Le transport de Sa Majesté, l'Himalaya est arrivé après avoir perdu huit hommes de son équipage.

Londres, 23.—Les dernières dépêches de Devonport donnent la nouvelle d'un lamentable désastre dans ce port. Un bateau, appartenant au transport Himalaya, qui avait déjà perdu huit hommes, a chaviré dans une forte houle pendant qu'il tâchait de gagner la terre, et dix autres personnes ont péri.

Madrid, 23.— Le général Gasmiade a été nommé capitaine-général de la Catalogne.

Paris, 23—Une dépêche de Brest dit qu'il règne de grands vents en dehors et que le départ du steamer Washington pour New York a dû être ajourné.

Le bill pour la restitution aux d'Orléans de leurs biens confisqués en 1852 a subi une seconde lecture à l'Assemblée nationale.

#### MEXIQUE.

**L'Enquête Maximore.**

Matamoros, 23 nov — La commission mexicaine a publié qu'un avis par lequel elle invite à se présenter tous ceux qui ont souffert des dépréciations commises sur les frontières. Toute immunité est promise et la notice est adressée aux Mexicains qu'aux Américains.

Maximo appelle tout le monde et recherche que le moyen d'empêcher sa mission dans l'intérêt des habitants riverains des deux pays, et de manière à empêcher tout renouvellement de brigandage à l'avenir.

#### WASHINGTON.

Washington, 23 nov.—Le rapport du Département de l'Agriculture pour le mois de novembre donne à la perspective du coton la même interprétation qu'en octobre.

La production totale telle qu'elle est indiquée par les retours de la semaine de novembre s'élèverait à près de 3,450,000 balles. A cette époque on calculait qu'il y avait à ramasser un million de balles. Mais le temps a pu être contraire à cette opération et la récolte en serait diminué d'autant.

**Explosion terrible.**

La manufacture de glycerine de Roberts, ici a fait explosion ce matin. Harry J. Wolfe, opérateur télégraphique et le Dr. Wm. Wright, agent de torpilles ont été pulvérisés.

**Les dépenses du Maréchal des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans.**

Washington, 23.—Le *Herald* a publié la dépêche suivante :

E. W. Taylor, premier contrôleur, a refusé d'autoriser une avance de $10,000 de grandes par le maréchal des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans, dans le but, comme il le dit, de payer des dépôts spéciaux pour aider les inspecteurs (supervisors) à surveiller le compte des votes, et il a informé la maréchal que des fonds pour cela avaient déjà été envoyés et qu'il est maintenant défendeur d'une somme presque égale à la pénalité de sa caution officielle, et qu'aucune autre avance ne sera faite avant qu'il ait donné d'amples explications aux dépêches.

Washington, 23—Reuben G. Young, de l'Alabama, démissionnaire de sa place de pénitencier à Albany, a été pardonné sur la pétition de citoyens. La politique semble être de pardonner quand les voisins sollicient.

**Observations Météorologiques.**

Les probabilités annoncent un temps couvert pour l'ouest du Golfe avec une faible pluie peut-être, mais un temps clair pour les autres parties.

#### DIVERS.

**La maladie des chevaux.**

Memphis, 23.—La maladie des chevaux se propage rapidement. On ne voit plus que la moitié du nombre usuel de chevaux et de mulets dans les rues. Toutes les grandes écuries en suspendu leurs affaires. Une belle voiture était traînée, aujourd'hui, dans la rue du Maine, par un attelage de bœufs qu'on y avait accroché. Le prix de ces animaux a beaucoup monté en cent, des accaparerie ayant déjà mis la main dessus.

La maladie se propage rapidement dans les campagnes, on qui arrête l'arrivage des cotons et ce qui arrête aussi les opérations. Le craignent de ne pas pouvoir faire transporter le coton à Charlestown.

New York, 23 novembre—Le général Gen. Sedwick, de la Nouvelle-Orléans, est arrivé le 21 de courant, par 33 de latitude et 72 de longitude, à bord du navire avec deux camp qui y étaient atteints.

Montgomery, 23 novembre—Le bill relatif à la taxe et au port de Mobile a passé dans les deux chambres et va maintenant pour en signature.

L'autre Chambre se fait rien.

Washington, 23 nov.—Le président Grant a nommé Lewis pour le poste de qualificateur à Boston.

Le gouverneur et le lieutenant-gouverneur de l'Etat d'Arkansas ont déclaré qu'ils ont voulu qu'il y avait deux corps législatifs dans cet Etat, et qu'ils agissent toute notion à l'égard.

Mobile, 23 nov.—Coton calme. Vendu 600 balles. Mid. 19 1/2. Orléans 20.

New York, 23—Argent 7. Sterling calme et ferme. Or 111 7/8 à 112.

Charleston, 23 nov—Coton plat et nominal Stock 36,565 balles.

Savannah, 23 nov—Coton plat et nominal. Middling 18 1/2 à 5/8. Stock 68,882 balles.

New-York, 23—Des mesures ont été prises aujourd'hui à Castle Garden pour envoyer les émigrants italiens sans ressource à Wards Island où ils leur donnera du travail.

On a levé ici, au moyen de souscription, une somme de $2,000, qui a été envoyée par le câble aux victimes de l'inondation de Mediterranée, 16000 de la mer du Nord, 4000 balles pour le Nord, et 2000 à Marseille et Brême : lequel montant, déduit du stock en mains qu'il a figuré dans notre état courant hier soir, laisse 62500 pour représenter le coton qui se trouve en débarcadère, dans les presses, lavandins ou entendant Jeu ordre.

**Etat du coton.**

| | |
|---|---|
| Stock en mains le 21 nov. 1872 bal. | 62500 |
| Arriv. dep. le dern. état..... | 2437 |
| Arrivé aujourd'hui..... | 2000 |
| | 267937 |
| Expédié aujourd'hui..... | 6810 |
| Expédié précédemment..... | 214991 |
| | 221801 |
| Stock en mains ce à bord..... | 19720 |
| Stock en mains l'an dernier.. | 166000 |

SUCRE—Reçu aujourd'hui 267 boucauts. Les meilleurs qualités sont en demande et atteignent un prix élevé. Les autres sont les mêmes. La seconde page n'est pas de nos prix extrêmes : Inférieur, 6 à 6¼ c ; good ordinary, 6¾ c ; fair à good fair, 6¾ à 7¼ c ; good fair, 7¼ c ; fully fair à fair strictly prime, 7½ c ; seconde 8¼ c ; blanc clarifié 10 à 12c.

MELASSE—Reçu aujourd'hui 2 barils de 42 gallons. Les acheteurs ne sont pas à l'écart et les prix sont établis de 64 à 65c gallon. Il n'est vendu environ que 50 pour la commune, 48 à 50 c ; le fair, 44 à 46c ; le bon fair, 42 à 43c ; le prime, 39 à 40c ; le strictement prime, 37 à 41 c ; le choix. Quelques demi-barils ont rapporté 65 c pour le bonne et 61 c pour la prime.

TABAC—Mie ; les ventes ont embrassé 185 boucauts—ventes d'hier non comprises nous avons vu la vendeur—et qui sont portés à 2000 boucauts le produit des transactions de la journée ne pouvant à vendre que bien